

Le constructeur de mentions de transparence de l'IA

Instrument GRATUIT | Niveau 0 | AI GOVERNANCE CHAIN™

Ce qu'il faut dire aux utilisateurs lorsqu'ils interagissent avec une IA, et comment le dire simplement.

Abréviations et acronymes

Aucune connaissance préalable n'est supposée. Chaque acronyme utilisé dans ce document est défini ici.

- **IA : intelligence artificielle.** La capacité d'un système informatique à accomplir des tâches qui exigent normalement l'intelligence humaine.
- **UE : Union européenne.** L'union politique et économique dont le règlement sur l'IA (règlement (UE) 2024/1689) fixe les obligations applicables aux systèmes d'IA.

Le POURQUOI

Le règlement européen sur l'IA (article 50) exige que les personnes soient informées lorsqu'elles interagissent avec un système d'IA, lorsqu'un contenu est généré par l'IA, et lorsqu'elles font l'objet d'une reconnaissance des émotions ou d'une catégorisation biométrique. Une mention claire est à la fois un devoir légal et un facteur de confiance.

Les quatre déclencheurs de divulgation

1. Agents conversationnels et assistants d'IA : dites à l'utilisateur qu'il parle à une machine, pas à une personne.
2. Contenu généré par l'IA : étiquetez les textes, images, sons et vidéos synthétiques comme générés par l'IA.
3. Hypertrucages : marquez clairement les médias manipulés qui ressemblent à des personnes ou à des événements réels.
4. Systèmes émotionnels ou biométriques : informez les personnes lorsque ces systèmes sont utilisés.

Modèles de mentions en langage clair

- Agent conversationnel : « Vous échangez avec un assistant automatisé. Écrivez "conseiller" pour joindre une personne. »
- Contenu généré : « Ce contenu a été créé avec l'aide de l'IA. »
- Média synthétique : « Cette image ou cette vidéo a été générée ou modifiée à l'aide de l'IA. »

Le principe

La mention doit être visible, compréhensible et donnée à temps, avant ou au moment de l'interaction, et jamais enfouie dans des conditions générales.

Où s'arrête le gratuit et où commence le payant

- GRATUIT (le quoi et le pourquoi) : les déclencheurs et les modèles en langage clair.
- PAYANT (le comment) : la cartographie complète des obligations de transparence et les registres de divulgation prêts pour l'audit dans le Pack de conformité au règlement européen sur l'IA.

AI GOVERNANCE CHAIN™

Cadre de gouvernance de l'IA

© 2026 Mathieu K. Gouanou. Tous droits réservés.

Membre du conseil consultatif de la Harvard Business Review.

Norme documentaire : une gouvernance de l'IA centrée sur l'humain.